

le Genevois

MAGAZINE de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

www.cc-genevois.fr

14 • juillet 2023



GESTION DE L'EAU

FACE AUX
ÉPISODES DE
SÉCHERESSE



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



RENCONTRE p.9

BÉNÉDICTE :

entrepreneuse solidaire et écolo



TRAMWAY DU GENEVOIS p.14

**AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS
DURANT LES TRAVAUX !**

?

C'EST QUOI

Emeric

Contrôleur
assainissement
collectif

Isaëlle

Assistante
administrative

*un agent
territorial*

Elsa

Chauffeur,
collecte et
valorisation
des déchets

David

Accompagnant
éducatif
petite enfance

C'est une personne employée dans la fonction publique territoriale, qui choisit de mettre ses compétences au service de l'intérêt général.

Des missions valorisantes, qui ont du sens, vous attendent à la Communauté de communes du Genevois.



www.cc-genevois.fr/fr/la-collectivite-recrute

Sommaire

 **2** | C'EST QUOI ?
UN AGENT TERRITORIAL

 **4** | EN BREF
ÇA SE PASSE DANS LE GENEVOIS,
EN HAUTE-SAVOIE

 **9** | RENCONTRE
BÉNÉDICTE :
ENTREPRENEUSE SOLIDAIRE ET ÉCOLO



© BNB photographies

ÉDITO

Pierre-Jean Crastes

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

La sécheresse que nous avons connue durant l'été 2022 nous a montré à quel point l'avenir ne peut être envisagé sans une gestion responsable de nos ressources naturelles et en particulier de l'eau.

Les épisodes caniculaires qui pourraient sévir de plus en plus fréquemment dans notre région nous incitent à une vigilance accrue. La Communauté de communes du Genevois poursuit son travail actif visant à mettre en place des solutions durables pour faire face à ce défi, notamment à travers de nouveaux investissements permettant de préparer l'avenir. **La préservation des ressources hydriques, le renouvellement des réseaux pour réduire les pertes, la sensibilisation à la consommation responsable de l'eau et la coopération avec nos voisins sont autant de mesures prises pour assurer une gestion équilibrée de cette ressource vitale. C'est pourquoi il nous a semblé indispensable de lui consacrer le dossier de ce magazine.**

La mobilité, autre axe majeur de notre projet de territoire, fait également l'objet d'investissements importants dans l'objectif d'offrir à chaque habitant une gamme de solutions de transport efficiente, durable et accessible. Dans cette perspective, le développement des lignes de bus prévu fin 2023 et le Tramway du Genevois contribueront à augmenter les capacités de transport tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Les travaux de dévoiement de réseaux se poursuivent et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes dans l'attente de l'autorisation de construire côté suisse, ce qui marquera l'approbation définitive du projet par nos voisins transfrontaliers.

Conscients des désagréments engendrés pendant la période des travaux, la Communauté de communes du Genevois et la Commune de Saint-Julien-en-Genevois ont mis en place le dispositif ImpacEco afin d'accompagner les entreprises et les commerces impactés par le chantier.

 **10** | DOSSIER



 **14** | TRAMWAY DU GENEVOIS
AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS DURANT
LES TRAVAUX !

 **16** | TELLEMENT GENEVOIS !

 **18** | CITOYEN
ÉCHANGE AVEC FRANÇOIS-MICHEL DREVET :
INVESTI DANS LE MILIEU ASSOCIATIF LOCAL

 **19** | INFOS PRATIQUES



EN BREF

ÇA SE PASSE dans le Genevois

EN HAUTE-SAVOIE

TRANSPORT

LE PÔLE DES MOBILITÉS DU GENEVOIS PRÉVU POUR 2026 À SAINT-JULIEN

C'est l'un des grands projets du Genevois (avec celui du Tramway du Genevois) permettant d'améliorer les mobilités depuis, vers et dans la ville-centre du territoire.

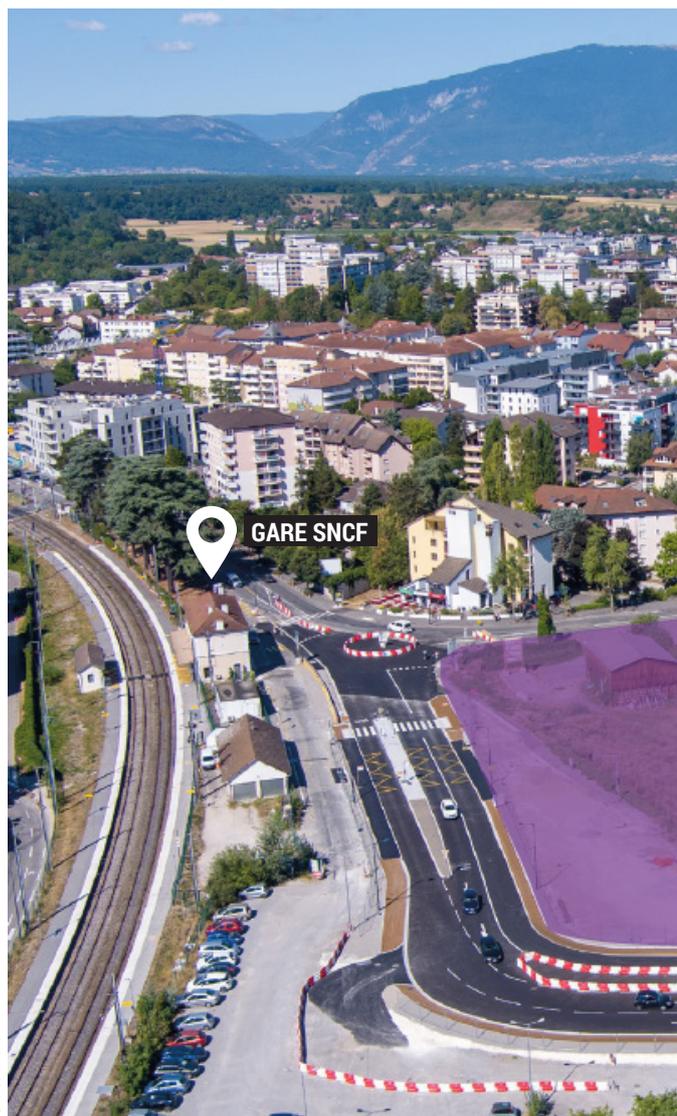
SE DÉPLACER AUTREMENT

Le Pôle des Mobilités, dont l'ouverture coïncide avec la mise en service du tramway, va réorganiser les déplacements à l'échelle du Genevois en connectant, en un lieu unique, toutes les mobilités : tramway, bus, trains, voitures, vélos et piétons. Dès lors, une multitude de combinaisons s'offrira à tous pour gagner du temps dans ses déplacements et moins utiliser la voiture au quotidien.

LES TRAVAUX

Le chantier du futur Pôle des Mobilités entrera cet automne dans une longue phase de travaux avec :

- la démolition de bâtiments vétustes,
- la construction d'un parking-relais de + de 500 places voiture et de 200 places vélo sécurisées, un hôtel, des bureaux et commerces,
- l'aménagement d'espaces extérieurs qualitatifs.



© Orea Drone

PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE

La transformation du quartier de la gare se poursuivra progressivement dans les années à venir avec la création de logements pour tous (dont une résidence seniors), d'une crèche, d'un groupe scolaire, d'une maison de santé, de commerces et de larges espaces naturels autour des berges réaménagées de l'Arande.

+ d'infos :
info@cc-genevois.fr • www.cc-genevois.fr



SERVICES

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour mieux maîtriser les outils numériques (téléphone portable, ordinateur) ou pour effectuer des démarches en ligne ?

La Maison des Habitants à Saint-Julien-en-Genevois propose des ateliers numériques gratuits, collectifs ou individuels, selon vos besoins. Vous pouvez également accéder librement à un ordinateur. Une conseillère numérique sera présente pour vous, en cas de question et si vous avez besoin d'un coup de pouce.

+ d'infos : 06 19 30 44 71 • 04 50 49 23 68

Maison des Habitants : 3 rue du Jura à St-Julien



© BNB photographies

MOBILITÉ DOUCE

Voies vertes du Genevois 33 KM D'ITINÉRAIRES D'ICI FIN 2025

Dévoilé en mars dernier lors d'une réunion publique organisée à St-Julien-en-Genevois, le plan « voies vertes » de la Communauté de communes du Genevois offrira bientôt la possibilité de nouveaux déplacements décarbonés, rapides et sécurisés, à vélo, à pied, en rollers ou en trottinette.

Des travaux ont débuté au printemps sur un tronçon de la ViaRhôna (itinéraire cyclable entre le lac Léman et la mer Méditerranée) appelé Sud Léman qui traversera notre territoire d'est en ouest. L'itinéraire de 13,5 km entre Archamps et Valleiry passera par Bardonnex, Saint-Julien-en-Genevois, Viry et Chênex.

Cet axe structurant, destiné au cyclotourisme et aux déplacements du quotidien, sera complété par deux tronçons Nord-Sud en partance de St-Julien et d'Archamps en direction du Mont Sion, en passant pas les communes de Neydens, Beaumont et Présilly.

+ d'infos :

velo@cc-genevois.fr • www.cc-genevois.fr



EN BREF

NOUVELLE CAMPAGNE GÉOTHERMIQUE 2D SUR LE TERRITOIRE

Une nouvelle campagne de mesure sismique, menée en partenariat avec les Services Industriels de Genève, la République et canton de Genève, Pays de Gex Agglomération et Annemasse Agglomération, est prévue sur notre territoire cet automne.



Camion vibreur utilisé pour la campagne de mesure sismique

© DR

Elle permettra d'améliorer les connaissances de notre sous-sol afin d'envisager son exploitation géothermique et ainsi augmenter la production d'énergie renouvelable de notre territoire.

Contrairement à 2021, elle se tiendra uniquement le long de deux lignes de 10km chacune et principalement sur

les voies de circulation. Les deux lignes traverseront les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Viry, Vers, Jonzier-Epagny, Valleiry et Dingy-en-Vuache.

Des ondes sismiques seront propagées dans le sol à l'aide de camions vibro-sismiques.

Elles n'engendrent aucun dégât sur les infrastructures. Leur réflexion sur les

différentes couches géologiques sera captée par des instruments de mesure (appelés géophones) permettant de cartographier précisément le profil vertical du tracé. Les mesures auront lieu de 21h à 6h. Elles nécessitent un arrêt du camion de 15 secondes tous les 20 mètres.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CitoyENERgie et la CCG vous invitent à agir

Vous voulez vous aussi contribuer à la production d'une énergie renouvelable, locale et indépendante du marché de l'énergie ? C'est possible !

Soutenue par la CCG, l'entreprise citoyenne CitoyENERgie située à Reignier-Esery propose deux façons d'agir :

- mettre à disposition une toiture de 200m² minimum pour y installer des panneaux solaires,
- investir dans des projets locaux (à partir de 100 €).

Pour chaque euro investi par un citoyen ou une entreprise du Genevois, la CCG investira 1 € dans les 3 prochaines années.

Six projets, dont un à Archamps et un à Beaumont, ont déjà été raccordés au réseau d'électricité produisant l'équivalent de la consommation annuelle de 82 foyers.

| + d'infos : www.citoyenergie.org



Installation réalisée sur la toiture de la fromagerie Bouchet au Châble-Beaumont.

SCOLARITÉ

RENTRÉE 2023 : Ouverture d'un collège à Vulbens

haute savoie
le Département



© DR

Portée par le Département de la Haute-Savoie, la construction du collège du Vuache va permettre de répartir les effectifs scolaires de manière équilibrée sur trois établissements publics plutôt que sur deux*.

Désormais, les collégiens des communes de Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Savigny, Valleiry, Vers, et Vulbens seront scolarisés plus près de chez eux. Ils gagneront environ 36 minutes de temps de transport par jour à la faveur de circuits de transports scolaires réorganisés par la CCG.

Deux voies cyclables permettront également aux jeunes habitant du côté de Vulbens de se rendre au collège à vélo.

* les collèges Rimbaud et Rousseau à Saint-Julien-en-Genevois accueilleraient jusqu'alors les collégiens des 17 communes du territoire



La mission de cette association de prévention spécialisée s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance. Il s'agit d'une action éducative et sociale conduite par des éducateurs de rue.

ENFANCE-JEUNESSE

L'association PASSAGE à l'écoute des jeunes à Valleiry

Une antenne vient d'ouvrir ses portes au sein de l'espace Albert Fol à Valleiry. Le local jeunesse est ouvert à tous : le mercredi de 12h à 14h (Permanence) au 235 route de Saint-Julien à Valleiry.

Pour contacter les éducateurs de la Communauté de communes du Genevois :
passage.ccg@passage.asso.fr
www.passage.asso.fr



CIRCUITS COURTS

UN LABEL POUR MANGER MIEUX ET LOCAL

C'est officiel : notre Projet Alimentaire Territorial a obtenu, début mars, la reconnaissance « PAT émergent » par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Cette reconnaissance va permettre à la Communauté de communes du Genevois de mettre en œuvre dès cet automne des actions visant à faciliter la reprise des exploitations et à sensibiliser le grand public aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation.

Le PAT concerne tous les acteurs du territoire de la chaîne alimentaire de l'agriculteur au consommateur. Son objectif ? Permettre l'accès de toute la population à une alimentation locale et saine dans des conditions durables. Maintenir l'agriculture nourricière sur le territoire, structurer les filières locales, valoriser les produits locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire ; ces grandes directions vont guider le projet dans les années à venir.



EN BREF



FINANCES INTERCOMMUNALES

DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR PRÉPARER L'AVENIR

Adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire en mars dernier, le nouveau budget confirme la volonté de mettre en place le projet de territoire porté par les élus.

Ce budget ambitieux nécessite une adaptation des recettes pour financer de nouvelles dépenses notamment en termes d'investissements essentiels pour l'avenir.

La hausse de la fiscalité dès 2023 permettra d'engager plusieurs axes politiques importants sur la période 2023-2026.



UNE OFFRE DE MOBILITÉ RENFORCÉE, DONT LE COÛT S'ÉLÈVE À 6 MILLIONS D'EUROS DE FONCTIONNEMENT :

Tramway du Genevois, aménagement des voies vertes du Genevois, développement des transports publics sur le territoire dès la fin 2023.



LA CRÉATION DE NOUVELLES CRÛCHES PUBLIQUES :

Initier la création de 130 places sur la période 2023-2026 représentant un coût de fonctionnement de 2 millions d'euros.



POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 300 000 € SONT PRÉVUS

afin de déployer le Projet Alimentaire Territorial et de gérer les espaces protégés sur les parcelles.



LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'HABITAT NÉCESSITE DES FINANCEMENTS À HAUTEUR DE 300 000 €

afin notamment de gérer les hébergements d'urgence et d'organiser une gestion des attributions de logement au niveau intercommunal.

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !

En 2022, les habitants de la CCG ont produit 28 334 tonnes de déchets.

Ces déchets représentent des coûts importants pour la collectivité là où ils auraient pu devenir des ressources : transformés, réparés, échangés ou même évités et cela par des gestes simples de la part des habitants et des professionnels.

Créé par le Ministère de la transition

Comment produire moins de déchets?



écologique à l'échelle nationale, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés se construit actuellement pour et avec les usagers. Son objectif ? Agir ensemble pour réduire la quantité des déchets produits, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la

durée de vie des produits.

Une consultation de la population vient d'avoir lieu. Un bilan des actions menées sera dressé chaque année.





RENCONTRE



© BNB photographies

Bénédicte entrepreneuse solidaire et écolo

Bénédicte est une pionnière, à plus d'un titre ! En créant *La plonge s'adapte*, elle met en service la première unité de lavage industriel de contenants alimentaires en Haute-Savoie et elle dote le Genevois de la première entreprise adaptée du territoire en employant majoritairement des personnes en situation de handicap. Elle nous ouvre les portes de sa toute jeune entreprise à Neydens.

.....
Nous accompagnons des entreprises en quête de solutions pour réutiliser leurs contenants alimentaires.
.....

COMMENT EST NÉE LA PLONGE S'ADAPTE ?

La plonge s'adapte est née du constat qu'il existe une fracture entre le milieu éducatif, dont je viens, et l'entrée dans la vie active pour les personnes porteuses de handicap. En créant cette entreprise, l'objectif était de faciliter leur insertion professionnelle tout en proposant une activité utile pour l'environnement.

QUELS SERVICES PROPOSEZ-VOUS ET À QUI ?

Nous accompagnons des entreprises en quête de solutions pour réutiliser leurs contenants alimentaires : verres, gobelets, bocaux... dans un contexte où la réglementation contre le « tout jetable » se renforce. Nous les conseillons, nous collectons leurs contenants, les lavons, les stockons et leur ramenons.

Nos services s'adressent aux entreprises du secteur de la restauration (fast-foods, traiteurs, cuisines centrales proposant du portage de repas à domicile), aux conserveries, aux producteurs locaux utilisant des contenants alimentaires. Nous

travaillons par exemple pour les conserveries *Les cols rouges* à Saint-Pierre-en-Faucigny et *Le potager en verre* à Entrelacs.

Nous accompagnons également les organisateurs d'événements qui mettent à disposition du public de la vaisselle réutilisable.

TOUT LE MONDE Y GAGNE, N'EST-CE PAS ?

Tout à fait ! Nos clients se libèrent du lavage et du stockage de leur contenants, ils se prémunissent des pénuries d'emballages ou retards de livraison, et ils améliorent leur image car les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la planète.

Pour notre territoire, cela signifie aussi moins de déchets à traiter et pour les personnes porteuses de handicap c'est une opportunité supplémentaire de trouver un emploi durable.

| + d'infos : laplongesadapte.com

Bénédicte a suivi le parcours Rez'Up soutenu par la CCG pour créer son entreprise.



DOSSIER



GESTION DE L'EAU

FACE AUX ÉPISODES DE SÉCHERESSE

FACE AU PHÉNOMÈNE DE SÉCHERESSES RÉPÉTÉES ET PROLONGÉES, NOS RESSOURCES EN EAU DOIVENT PLUS QUE JAMAIS ÊTRE EXPLOITÉES RAISONNABLEMENT. COMMENT POUVONS-NOUS AGIR LOCALEMENT ? QUELLE STRATÉGIE À COURT ET À LONG TERME ? C'EST CE QUE NOUS ANALYSONS POUR VOUS DANS CE DOSSIER.



2022 =
L'ANNÉE LA PLUS CHAUDE
JAMAIS ENREGISTRÉE EN
FRANCE

45 mil
INVESTIS DANS LE
ANNÉES PAR LA CO
COMMUNES POUR



LES BON GESTES

Soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut adopter les bons réflexes pour économiser l'eau :

- J'ÉVITE de laisser couler l'eau
- JE LIMITE les arrosages de mon jardin
- JE RÉUTILISE l'eau de pluie
- J'UTILISE mes appareils de lavage à plein
- J'INSTALLE des équipements économes en eau

LES MESURES DE RESTRICTION EN CAS DE SÉCHERESSE

Les niveaux d'eau disponibles sur notre territoire sont évalués en permanence dans des stations de mesures automatisées. Lorsque des seuils préalablement définis sont dépassés, le préfet peut prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau.

Quatre critères sont pris en compte :

1. la pluviométrie
2. le niveau des nappes phréatiques
3. le débit des cours d'eau
4. les températures annoncées par Météo-France

Les seuils d'alerte selon la sévérité de l'épisode de sécheresse

- gris = vigilance
- jaune = alerte
- orange = alerte renforcée
- rouge = crise

Les restrictions qui en découlent s'appliquent à tous : particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités territoriales.

ions €
S 10 PROCHAINES
COMMUNAUTÉ DE
L'EAU POTABLE

PLAN EAU

Objectifs nationaux pour 2030* :
-10% de prélèvements d'eau

* par rapport à 2019



© BNB photographies

© BNB photographies

QUELLES ACTIONS PRÉVENTIVES ?

Dans le Genevois, 70 % de notre ressource en eau potable provient de nappes souterraines exploitées de manière transfrontalière. Elles sont alimentées par les eaux du Rhône et de l'Arve, lors des crues, et par les précipitations. Aujourd'hui, leur niveau est jugé suffisant mais pour qu'il le reste, il est indispensable de gérer durablement notre ressource en eau.

1 Investir massivement

La Communauté de communes du Genevois (CCG) est responsable de la production, du transport et de la distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire intercommunal depuis 2013. Des travaux d'envergure menés dans les années 2010 ont déjà permis de sécuriser notre approvisionnement en eau, notamment avec la construction de deux nouvelles stations de pompage d'eaux souterraines à Vulbens.

En 2022, un nouveau plan d'investissement de 45 millions d'euros a été voté par le Conseil communautaire pour répondre aux enjeux de l'eau des prochaines décennies.

Deux nouveaux forages de production d'eau potable vont ainsi pouvoir être

réalisés d'ici 2024 dans la nappe du Rhône, à Vulbens, pour à la fois sécuriser les équipements des 4 stations de pompage du Genevois existantes et répondre aux besoins accrus en période de forte chaleur.

Le réseau de distribution d'eau potable du territoire bénéficie lui aussi d'un vaste programme au long cours visant d'une part à adapter son dimensionnement aux besoins d'une population croissante et d'autre part à renouveler les canalisations vieillissantes.

À Archamps par exemple, un vaste chantier est en cours, dans le secteur de la route de Vovray. « Nous remplaçons 1,3 km de canalisations devenues vétustes et sous-dimensionnées par rapport à l'évolution de la population » explique Olivier Beaumais, chargé d'opération eau et assainissement à la CCG.

Cet entretien régulier conduit la CCG à renouveler son patrimoine (avec comme objectif 1 % du linéaire par an), ce qui contribue à limiter l'apparition



Dans le Genevois, les pertes d'eau sont estimées à 11 % contre 20 % en moyenne en France.

de fuites sur le réseau. Si fuites il y a, elles sont traquées, comme l'explique Aurélie Givonetti, responsable d'études et travaux au service eau et assainissement de la CCG. « Nous recherchons d'éventuelles fuites par sectorisation qui nous permettent d'identifier des débits anormalement élevés, puis nous affinons nos recherches par un système d'écoute de bruits ciblée sur des portions de canalisations. »



LE REMPLACEMENT DE CANALISATIONS D'EAU EN COURS À ARCHAMPS

« C'EST UNE LOURDE OPÉRATION QUI VA DURER 1 AN ET COÛTER 1 MILLION D'EUROS, DONT 40 % SERONT PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE. »

Éric Rosay, vice-président
en charge de l'eau et assainissement



SÉCHERESSE ET MILIEUX AQUATIQUES

Au-delà de la question de l'eau potable, la CCG agit également en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques dans le Genevois.

En période de sécheresse, le niveau des rivières baisse considérablement, la température de l'eau augmente, ce qui peut fragiliser la faune et la flore qu'elles abritent, voire leur être fatal. Certains tronçons de cours d'eau peuvent même se retrouver temporairement à sec.

Des actions sont donc entreprises pour notamment :

- maintenir, par des aménagements naturels, des hauteurs d'eau acceptables pour les espèces aquatiques en cas de basses eaux,
- favoriser ou replanter des espèces végétales adaptées aux bords de cours d'eau, qui participent à l'ombragement du lit et fournissent des caches ou refuges à la faune,
- préserver, restaurer ou recréer des zones humides, qui agissent comme des éponges en absorbant l'eau lorsque les débits sont importants et en la restituant de façon progressive lors des périodes de basses eaux.

EN SAVOIR + www.cc-genevois.fr

2 Limiter la pression exercée sur nos besoins en eau

2



Le Genevois connaît une croissance de population parmi les plus soutenues de France. Cette attractivité fait mécaniquement peser une forte pression sur les besoins en logements, en services et en infrastructures publiques, notamment celles liées à l'eau potable.

Un équilibre est donc à trouver entre les logiques de développement et de préservation. Le projet de territoire ambitieux voté par les élus communautaires en 2021 va dans ce sens. Il aura pour conséquence de limiter la croissance de la population et ainsi réduire la pression exercée sur les ressources naturelles locales.

3 Co-agir à l'échelle du Grand Genève



Depuis l'épisode de sécheresse estivale de 2022, la coopération entre les principaux acteurs de l'eau à l'échelle du Grand Genève s'est à nouveau renforcée. Un plan de solidarité et d'actions concertées entre collectivités voisines de Haute-Savoie, de l'Ain et du canton de Genève est en cours de réflexion pour mieux coordonner collectivement la gestion de l'eau.

Des campagnes de sensibilisation grand public vont également être partagées pour inciter à la sobriété.



Saint-Julien – Genève
tramway
du Genevois



AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS DURANT LES TRAVAUX

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS ET LA COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS ONT CRÉÉ LE DISPOSITIF IMPACECO POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SAINT-JULIENNOISES IMPACTÉES PAR LE CHANTIER DU TRAMWAY DU GENEVOIS.

Les riverains professionnels ont été invités à découvrir ce dispositif à l'automne dernier, lors d'une réunion d'information organisée en présence de la Maison de l'Eco qui pilote sa mise en œuvre.

Un conseiller-entreprises à leur écoute

Toutes les entreprises impactées par les travaux peuvent : faire le point sur leur situation avec un spécialiste, être conseillées (pour adapter leurs services par exemple) ou être mises en relation avec un réseau d'acteurs spécialement mobilisés pour l'occasion.

Une cellule d'urgence a notamment été mise en place au sein de l'Urssaf et des services des impôts pour tenir compte des éventuelles baisses d'activité.

Des ateliers pour s'adapter

ImpacEco, c'est aussi des ateliers organisés à la demande des commerçants pour aborder des problématiques communes : comment rester proche de sa clientèle, comment être plus performant commercialement sur Internet et les réseaux sociaux, etc. L'objectif est de ressortir de ces ateliers avec des outils concrets en main.

AGIR EN TANT QU'HABITANT

Rien de mieux que de continuer à faire ses achats chez ses commerçants et artisans saint-juliennois durant les travaux. En acceptant de se garer provisoirement un peu plus loin, on les soutient !

Nouveau : profitez d'une heure gratuite au parking de l'Atrium et une demi-heure au parking de l'Hôpital.



LE POINT AVEC...



Marc Rouvier,
conseiller auprès des entreprises

+ D'INFOS

tramway-du-genevois.fr



QUEL RÔLE JOUEZ-VOUS DANS LE DISPOSITIF IMPACÉCO ?

Je suis l'interlocuteur des professionnels impactés par les travaux. Ils peuvent me solliciter via une fiche contact proposée sur le site internet dédié au tram. Je les approche aussi directement, en privilégiant ensuite des RDV sur place pour me rendre compte de la situation et évaluer comment les aider au mieux.

QUELS TYPES D'ACTEURS SONT MOBILISÉS DANS LE DISPOSITIF IMPACÉCO ?

Des acteurs complémentaires tels que des experts de l'accompagnement des entreprises (CCI, CMA, Maison de l'Eco),

les principaux services fiscaux de l'État ou encore la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

UNE COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE EST ÉGALEMENT CRÉÉE EN COMPLÉMENT DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT.

Oui, c'est une initiative de la Communauté de communes du Genevois. Il s'agit d'une solution de dernier recours visant à compenser une perte d'activité pendant cette phase de travaux et éviter une perte de rentabilité qui pourrait engendrer des licenciements ou une cessation d'activité par exemple.

L'ACTU DES TRAVAUX

Les travaux de dévoiement de réseaux se poursuivent le long du tracé du tramway, selon le planning prévu jusque fin 2023. L'hypercentre de St-Julien (parking du Marché, mairie, carrefour de Mössingen) sera traité durant les vacances scolaires d'été afin de limiter l'impact sur la circulation dans ce secteur très fréquenté.

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

la Communauté de communes du Genevois, la commune de Saint-Julien-en-Genevois

PARTENAIRES DU PROJET :

la Confédération suisse, le Département de la Haute-Savoie, l'État français, l'Europe, le Grand Genève



Tellement GENEVOIS !

MOBILITÉ

COVOITURAGE, AUTOPARTAGE : LES OPPORTUNITÉS À SAISIR EN 2023

Avec la hausse globale du prix des carburants et la congestion des réseaux routiers, voilà 3 nouvelles bonnes raisons de passer au covoiturage et à l'autopartage.



© Gilles BERTRAND – Pôle métropolitain du Genevois français

La ligne a été lancée au printemps ; elle relie Vullens à Saint-Julien-en-Genevois et Bernex en passant par Viry et Valleiry. Le principe de cette nouvelle forme de covoiturage est simple : pas besoin de réserver. Le conducteur propose ses sièges libres sur l'application au moment de prendre sa voiture.

HÉLÉMAN VUACHE-GENEVOIS : une nouvelle ligne de covoiturage sans réservation

Les passagers, eux, se rendent à un arrêt de covoiturage HÉLéman, semblable à un arrêt de bus ou de tram, et se signalent – avec leur destination – sur l'application.

Les conducteurs sont éligibles à la prime d'État de 150 € et sont indemnisés pour chaque trajet (0,50 € + 1,50 € supplémentaire par passager) par le Pôle métropolitain du Genevois français. Le service est gratuit pour les passagers.

Pour en savoir plus :
télécharger l'application HÉLéman

Des incitations financières pour les covoitureurs

Savez-vous que cette année, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le Genevois français* sur les plateformes BlablaCar Daily, Karos et Klaxit sont financés par le Pôle métropolitain du Genevois français pour les conducteurs (jusqu'à 4 € par trajet) et sont gratuits pour leurs passagers ? Et pour encourager les novices, une prime d'État de 100 € est même versée aux nouveaux inscrits sur les plateformes éligibles au Plan national covoiturage du quotidien !

* comprenant les territoires intercommunaux du Genevois, d'Arve et Salève, du Pays Rochois, de Faucigny-Glières, d'Annemasse Agglo, de Thonon Agglomération, du Pays bellegardien et du Pays de Gex agglo.

Détails des conditions sur :
www.covoiturage-leman.org



Réseau d'autopartage : une offre désormais transfrontalière

Vous êtes déjà convaincu par l'autopartage avec Citiz, côté français ? Bonne nouvelle, le réseau Citiz collabore maintenant avec Mobility – la coopérative d'autopartage en Suisse voisine.

Cette collaboration permet aux clients de Citiz de s'inscrire sans frais auprès de

Mobility qui propose plus de 1 500 points d'autopartage dans toute la Suisse, notamment dans les gares du Léman Express.

Pour en savoir plus :
www.mobility.ch/fr/citiz

ARCHPARC

Le centre de convention rouvre ses portes

Après une année de travaux de restructuration complète, les quelques 3 000 m² du centre de convention entièrement repensés vont à nouveau accueillir à Archamps conférences, séminaires, showrooms...



Un centre de convention « nouvelle génération » qui offre désormais des espaces plus modulables et lumineux, un service traiteur et même un rooftop (terrasse aménagée sur le toit) pour partager des moments d'exception, à deux pas de Genève. **Pour en savoir plus : www.archparc.fr**

DÉCOUVERTE



Sentier nature du Vuache sur les communes de Jonzier-Épagny, Chênex, Dingy-en-Vuache et Savigny.

Sentier nature Vuache

Laissez-vous guider à travers champs et forêts à la découverte de la faune et de la flore du Vuache. Des panneaux pédagogiques, réalisés par les enfants des écoles du Vuache, vous guideront tout au long du parcours.

Tel un vrai détective, tentez de résoudre les énigmes « Détective Nature » en déchiffrant les mots ainsi que les codes cachés sur les panneaux. Le sentier est entièrement balisé, équipé de tables de pique-nique, de points d'eau ainsi que d'un parcours botanique présentant une trentaine d'espèces.



MONTS
de Genève
Office de tourisme

ot@montsdegeneve.com
montsdegeneve.com

Centre Vitam
500 route des Envignes
à Neydens
+33 (0)4 50 04 71 63

Maison de la Mobilité
et du Tourisme
2 place de la Gare
à Annemasse
+33 (0)4 50 95 07 10

Toutes les infos
sur l'itinéraire et le
livret « Détective
Nature » ici.



- TYPE DE TRACÉ : boucle
- DURÉE : 2h50
- DISTANCE : 8,5 km
- DIFFICULTÉ : moyen
- DÉNIVELÉ : 163 mètres



Citoyen



© BNF Photographies

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de proximité ouverts



le Conseil de développement du Genevois, en Haute-Savoie, c'est :



DES CITOYENS

Impliqués dans la vie locale, ils représentent les points de vue de citoyens, d'acteurs économiques, d'usagers, d'acteurs des services publics auprès des élus de la CCG.



UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DURANT 6 ANS

+ D'INFOS SUR WWW.CC-GNEVOIS.FR

Parole de citoyens

Echange avec François-Michel Drevet : habitant de Savigny investi dans le milieu associatif local.

François-Michel est un bénévole très actif au sein de différentes associations citoyennes, solidaires ou environnementales. Impliqué dans plusieurs groupes de travail participatifs lancés par la CCG, il souhaite par son action contribuer au développement durable de notre territoire.

Sur quoi le Conseil de développement a-t-il récemment travaillé ?

Nous avons particulièrement contribué aux échanges collectifs organisés par la CCG autour de la question de la relocalisation de notre alimentation. Ces échanges ont débouché sur l'élaboration d'objectifs et d'actions concrètes à moyen et long termes visant par exemple à faciliter l'approvisionnement du territoire auprès des producteurs locaux, à développer les filières locales et les circuits de commercialisation des produits.

Quels enseignements tirez-vous de ces échanges ?

D'abord que ce n'est pas évident d'avancer sur ce type de thématique avec de nombreux intervenants autour de la table qui n'ont pas tous la même vision des choses ; mais c'est aussi ça la démocratie.

Ensuite, je trouve que nous devons aller plus vite et plus loin. Nous sommes encore trop dépendants de l'industrie agro-alimentaire, nous manquons de producteurs locaux, et nous savons que le temps est compté pour réduire l'impact des changements climatiques, y compris dans le domaine de l'agriculture.

Quels sont les objectifs du Conseil de développement pour les prochains mois ?

Continuer de contribuer, à notre niveau, aux projets portés par la CCG en recherchant une meilleure résilience de notre territoire. Nous avons remis aux maires des 17 communes du Genevois le guide « Vers la résilience des territoires » qui a pour but d'accompagner concrètement les élus dans la transition écologique, et nous organiserons d'ici cet automne un échange avec eux à ce sujet, en présence d'experts climatiques.



INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Genevois

ACCUEIL

+33 (0)4 50 95 92 60
info@cc-genevois.fr
 38 rue Georges de Mestral
 ArchParc, Bât. Athéna 2
 HORAIRES D'OUVERTURE
 du lundi au vendredi :
 9h à 12h et 14h à 17h*
 * 16h30 le vendredi

MOBILITÉ

TRANSPORT PUBLIC ET
 TRANSPORT SCOLAIRE
 +33 (0)4 50 959 959
mobilite@cc-genevois.fr

PETITE ENFANCE

+ 33 (0)4 50 95 91 40
petite-enfance@cc-genevois.fr
 PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
 du lundi au vendredi : 9h à 11h

EAU ET ASSAINISSEMENT

+33 (0)4 50 959 960
 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence
eau-assainissement@cc-genevois.fr

MAISON TRANSFRONTIÈRE DE JUSTICE ET DU DROIT

+ 33 (0)4 50 74 86 86
mtjd@cc-genevois.fr
 26 avenue de Genève
 Saint-Julien-en-Genevois
 HORAIRES D'OUVERTURE
 du lundi au vendredi matin :
 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
 (fermé le vendredi après-midi)

DÉCHETS

Déchetteries :
 carte d'accès obligatoire
www.cc-genevois.fr
 +33 (0)4 50 95 92 60
 HORAIRES D'OUVERTURE
 - du lundi au vendredi :
 9h à 12h et 14h à 17h30*
 - samedi : 9h à 17h30*
 * 18h de mars à octobre
 (dernier accès 10 min avant
 la fermeture)

SITE DE NEYDENS :
 Chemin de Fillinges
fermé mardis matin, dimanches
 et jours fériés

SITE DE VULBENS :
 ZA de Chavannoux
fermé jeudis matin, dimanches
 et jours fériés

Maison de l'éco

+33 (0)4 50 87 09 87
www.maisoneco.org

Mission locale jeunes

+33 (0)4 50 49 43 88
www.mlgenevois.org

Mutuelle pour tous

Actiom : +33 (0)5 64 10 00 48
macommunemasante.org

Passage

(prévention spécialisée jeunesse)
 +33 (0)4 50 27 60 98
www.passage.asso.fr

Réseau Initiative Genevois

+33 (0)4 50 87 09 87
www.initiative-genevois.fr

Office de tourisme des Monts de Genève

+33 (0)4 50 04 71 63
ot@montsdegeneve.com
www.montsdegeneve.com

Région du Genevois :
 Vitam, 500 route des Envignes
 Neydens



Newsletter mensuelle
 de la Communauté de
 communes du Genevois



CC genevois



Site internet

www.cc-genevois.fr

infos pratiques, paiement en ligne
 de vos factures petite enfance et
 eau potable, actualités...

.....

Magazine d'information intercommunal
 édité par la Communauté de communes du
 Genevois (CCG)
 38 rue G. de Mestral, ArchParc bât. Athéna 2
 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex

N°14 - Juillet 2023 | ISSN : 2497-2819

Directeur de la publication :
 Pierre-Jean CRASTES

Création maquette, conception, réalisation :
 Opidae vox - tél. : 07 800 33 937
 74800 Saint-Sixt - www.opidae.com

Rédaction : CCG, Opidae vox

Coordination : Sophie EXTIER

Photos page 2 : BNB photographies

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de
 la détérioration des textes ou des photos qui lui sont
 adressés pour appréciation.

Impression : imprimerie Villière,
 74160 Beaumont
www.imprimerie-villiere.com

